

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal | Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

Nous lisons, dans le Réveil de Seine-et-Oise :

LE BLOC

Le 11 mai complètera la victoire républicaine du 27 avril et achèvera la déroute de la coalition réactionnaire, nationaliste et clérical.

Sur 174 ballottages, plus de 130 sont nettement favorables aux républicains radicaux, radicaux-socialistes et républicains socialistes et, dès maintenant, dans ces 130 circonscriptions, la victoire républicaine est assurée par l'admirable discipline avec laquelle les déistes se sont opérés et par l'union complète de toutes les forces républicaines, démocratiques et sociales.

La réaction terrassée n'essaie même pas de relever la tête; c'est à peine si elle tente d'équivoquer sur les résultats du premier tour.

Vaine tentative; équivoque impossible. Les résultats sont là et défient les calculs fantaisistes et les interprétations jésuitiques.

Le grand effort de la coalition nationaliste, réactionnaire et clérical a misérablement échoué.

La grande croisée des Lemaitre, Coppée, Cavaignac, Mercier, au lieu de les conduire comme les Croisés de jadis, à la délivrance d'un sépulchre, les y a, au contraire, tous ensevelis.

Ci-gît la caricature odieuse qu'ils avaient faite de la « Patrie française. » La vraie France, la grande et noble France républicaine, la France de Voltaire et de Rousseau, la France de la glorieuse Révolution, la France du 4 Septembre et de Gambetta, a chassé et replongé, dans les ténèbres d'où ils n'auraient jamais dû sortir, tous ces revenants des plus mauvais jours de notre histoire, tous ces fantômes du Moyen-Age et de l'Inquisition, tous ces fauteurs de coup d'Etat, de guerre civile et de réaction.

Le grand « coup de balai » dont on menaçait les républicains, ce sont les républicains qui l'ont donné à toutes les réactions coalisées.

Un vaste souffle républicain et démocratique a passé à travers le pays et il a balayé tous les miasmes impurs dont le nationalisme monarchique et clérical avait empoisonné l'atmosphère.

Oui, la République triomphe; elle reprend victorieusement sa marche en avant vers ses destinées glorieuses.

Oui, la République triomphe; elle reprend son essor vers un avenir social toujours meilleur, fait de liberté, de progrès, de réformes et de justice.

Oui, la République triomphe; et la France, par elle, fidèle à ses traditions glorieuses, poursuit son œuvre de force et de grandeur nationale, faisant rayonner sur le monde l'éclatant prestige de sa pensée et de son génie.

Une fois de plus, le suffrage universel, maître absolu de ses destinées, a écarté de son geste souverain les perfides qui voulaient l'asservir.

Sa clairvoyance ne s'est pas laissée surprendre; il s'est détourné du passé, il s'est résolument élané vers l'avenir.

Le 11 mai, le suffrage universel achèvera son œuvre.

Il formera un seul bloc contre toutes les réactions.

Et ce bloc, que les réactions n'ont pu entamer, le brisera pour toujours.

Sur leurs débris jetés au vent, comme les ruines d'uno autre Bastille, les républicains dresseront l'édifice glorieux des libertés et des réformes républicaines.

De même qu'ils auront formé un bloc invincible pour vaincre, les républicains formeront un bloc invincible pour agir.

A la victoire républicaine, va succéder maintenant l'action républicaine, toujours plus ardente, toujours plus résolue, toujours plus féconde.

LOUIS VIGNERON.

La première Victoire
REMERCIEMENTS
du Citoyen FÉRON

Amis et Citoyens
de la 6^e circonscription
de Saint-Denis.

Le 27 avril, vous vous êtes groupés, au nombre de 11.360 sur les républicains de toutes nuances unis, dans une pensée commune, contre le représentant de toutes les réactions coalisées pour jeter à bas la République.

Le cri de ralliement a été pour tous, électeurs et candidats :
A bas le Nationalisme!
Vive la République démocratique et sociale!

Notre force est donc indéniable, mais plus haut encore il faut élever la voix contre la réaction, contre le Nationalisme.

Parmi tous les candidats républicains, vous m'avez désigné par un plus grand nombre de suffrages pour conduire à la victoire décisive le drapeau de la République sociale le 11 mai prochain.

Votre verdict m'honore, citoyens! Il me donne le courage pour engager la lutte à nouveau, tort de l'union indissoluble de tous les sincères républicains.

Mes collègues de lutte, plaçant au-dessus de tout la défense et le triomphe de nos principes républicains, se désistent et se disposent à lutter à mes côtés pour la victoire finale.

A eux aussi, je dis merci pour leur franchise et leur dévouement à la cause de la République.

Vous nous suivez au combat, citoyens! et, ensemble, nous écraserons les ennemis de nos institutions républicaines et sociales — objet de leur terreur.

Personnellement, citoyens! je vous remercie des 4.466 voix que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder.

Je veux être digne de votre confiance et de votre discipline républicaine, et, croyez-le bien, ma fierté sera grande d'être, dans notre circonscription, le trait d'union de tous les républicains, de tous les travailleurs.

Les désistements de mes compétiteurs ne changent rien à mon programme, que vous connaissez tous. Républicain ardent, dévoué à la cause sociale et à la justice, je resterai fidèle à mes électeurs et à mes principes.

Seul candidat désormais contre le Nationalisme et toutes les réactions cléricales et césariennes, je compte sur votre énergique volonté, comme vous comptez sur la mienne. A ce prix, le triomphe de la République est assuré pour le 11 mai prochain.

Citoyens! pas de faiblesse, pas de détailance, méfiez-vous de l'influence des cléricaux à la solde du candidat des réactionnaires, la calomnie, vous le savez, est leur arme familière, soyez sourds à leurs trompeuses promesses.

Si vous le voulez, les chiffres vous l'indiquent, la victoire est à nous — et nous crierons tous :
A bas le Nationalisme!
Vive l'union de tous les républicains de la sixième circonscription!

Notre drapeau sera en bonnes mains! Electeurs républicains, **Vous voterez tous pour Féron!** Vive la 6^e circonscription! Vive la République démocratique et sociale!

Vive la République démocratique et sociale!

FÉRON
Chevalier de la Légion d'honneur.
Conseiller général de la Seine.
Seul candidat des groupes républicains, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes pour le scrutin de ballottage du 11 mai.

MANIFESTE
de la Fédération des Comités Radicaux, Radicaux-Socialistes et Socialistes de la 6^e Circonscription de St-Denis Courbevoie-Puteaux

Citoyens,
Le moment est décisif!
Tous les ennemis de nos institutions libres se coalisent pour livrer l'assaut définitif à la République.

Ils croient les circonstances propices pour réussir.
Ils seront désabusés encore cette fois-ci. A la coalition de toutes les réactions qui, sous le nom trompeur de nationalisme, comprend les partisans du roi, les alliés de droite, les mélinistes mécontents, les césariens plébiscitaires, nous opposerons l'union de tous les républicains!

Nous avons toujours vaincu, nous vaincrons encore dans ces conditions!
Pour porter nos revendications et nous représenter à la Chambre, les comités républicains-radicaux et radicaux-socialistes des communes de la 6^e circonscription de Saint-Denis proposent à vos suffrages le ferme républicain, le travailleur acharné et compétent, l'homme de cœur loyal et intègre que vous connaissez tous.

Le citoyen Féron, conseiller général du canton de Puteaux.
Républicains de la 6^e circonscription, vous ratifiez notre choix!

Dans toutes les assemblées publiques, communales ou départementales, où depuis vingt-cinq ans l'a appelé la confiance de ses concitoyens, et plus spécialement dans les six dernières années au Conseil général, il nous a donné la mesure de ce qu'il sait faire comme intelligence d'élite, comme travailleur acharné et compétent, comme homme de cœur compatissant à toutes les misères de la vie.

Le passé de FÉRON nous répond de l'avenir.
Notre drapeau sera en bonnes mains!
Electeurs républicains,
Vous voterez tous pour Féron!
Vive la 6^e circonscription!
Vive la République démocratique et sociale!

A VENDRE
ou
A LOUER
Maison de Commerce pour Marchand de vins et Hôtel meublé, ayant Jardin et Bosquets et grandes Ecuries.
S'adresser Chemin de Courbevoie, (Carrière aux Loups), chez M. Prévost.

A VENDRE
Fonds de Menuiserie
MATÉRIEL NEUF
Occasion Exceptionnelle
Prix Modérés
S'adresser au Bureau du Journal

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE
Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE

VINS de PROPRIÉTAIRES Récolte 1901
ROUGE N° Naturel, 42 fr. la pièce de 218 litres.
BLANC SEC N° Naturel, 50 fr. la pièce de 218 litres.
Prix fixes et Réels, rendu gare acheteur. Port et congé payés. Paiement 90 jours net, 30 jours 2 0/0, contre comble, 3 0/0. Echantillon 0 fr. 60.
S'adresser à M^{me} XINA DURAND, propriétaire à AUBAIS (Sud).

L'ILE FLEURIE
à 10 minutes de la Gare de Nanterre en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bétons
Ernest LEMAIRE
RESTAURATEUR
Fermier de la Classe et de la Pêche de la Seine de la Seine comprise entre les Ponts de Bétons et de Bétons.

USINE A GAZ DE RUEIL
Vente à l'Usine **PRIX DU COKE** rendu en Cave
Coke N° 0 2 00
N° 1 1 95
gros criblé 1 85
Grésillon 1 10
Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE
paraissant le Dimanche
Directeur : JULES DOMERGUE
Rédaction-Administration
42, Rue du Louvre, 42
PARIS
ABONNEMENTS :
Paris et Province, Un an... 30 fr.
Etranger... 36 fr.
Le Numéro : 60 Centimes

SPECIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

A LA CONFIANCE
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL
Anc^{te} Maison LEHICHELLE
E. Deslandes
Successeur
Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain
Remontages de Pendules à l'Année
Réparations en tous genres
Fantaies Riches, Articles de Parures
Bijouterie Belge, Or et Argent
Bijouterie Doublé Or
Pendules en tous Genres
Cousins pour Couronnes de Mariées
Montres or, argent, nickel, simples et compliqués
Seul dépositaire de la Montre « OMEGA » qui est le plus grand prix à l'Exposition de 1900.

Bachelet père
ENTREPRENEUR
DE BAÇONNERIE & MARBRERIE
76, rue du Chemin-de-Fer

MÉFIEZ-VOUS DES EAUX dites de TABLE
Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.
EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : M. YVAN, 13, Rue du Docteur-Foucault, NANTERRE
Livraison à Domicile

DÉPURATIF DU SANG
Eczéma, Clous, Dartres, Maladies de Peau, Démangeaisons
Guérison radicale par l'emploi
DU DÉPURATIF VÉGÉTAL ET DE LA POMMADE SOUVERAINE DE SAINT-LOUIS
Le flacon, 2. — 3 flacons, 5. — Le pot, 1.50 — Le pot, 2.50
PRÉPARÉS PAR
CH. BEAULAVON
Pharmacien de l'École Supérieure de Paris
37, Avenue de Paris, RUEIL (en face de l'Avenue du Chemin-de-Fer)

Grand Magasin de chausseries
66, Rue du Chemin-de-Fer, 56.
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT Succ^r
Chausseries de fatigue et de luxe
Spécialité pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité et le soin de la confection et leurs prix modérés.

Machines à Coudre VÉLOCIPÈDES
Réparations, Fournitures & Accessoires
Edouard PASSA & C^{ie}
Boulevard de Maurepas, 16, RUEIL

Analyses Médicales, Chimiques et Micrographiques
La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux mêmes prix et conditions que les Pharmacies-Drogueries de Paris.
GARANTIE-SECURITÉ
Imp. HUBY, 23, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

Achille CAT
GÉOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Levée de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, vins de fer, tramways, etc.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE
CÉLÉBRITÉ PERFECTION
Maison fondée en 1869
EDMOND HUBY
Maison fondée en 1869
NANTERRE — 36, Rue de St-Germain, 36 — NANTERRE

BILLETS DE DÉCÈS en une heure depuis 5 francs le cent Sur Papier Anglais FORMANT ENVELOPPE depuis 6 fr. le cent	BILLETS & CARTES de Mariage depuis 4 fr. le cent Cartes de Visite à la Minute depuis 1 fr. 25 CARTES de Menus, de Bals, de Naissances	CARTES DE COMMERCE EN TOUTS GENRES SPECIALITÉ D'AFFICHES Travaux pour la Publicité JOURNAUX, BROCHURES STATUTS Comptes Rendus, Prix-Courants Prospectus, Programmes, Circulaires	Factures, Registres, Têtes de Lettres ENVELOPPES LIVRES à SOUCHES, MANDATS Quittances de Loyer CONGÉS, ENGAGEMENTS Ecritures pour Location Reliure & Brochure
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TRAVAUX DE LUXE EN NOIR ET EN COULEURS
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS
Avis Important. — Tous Clients commandant des Imprimés commerciaux, sur sa demande, à une insertion gratuite d'une réclame dans le Journal de Nanterre.

Quelques Affiches

Elections Législatives
Scrutin de Ballottage du 11 Mai 1902

Le Citoyen FÉRON était bien déjà notre Conseiller Général en 1898, n'est-ce pas ?

S'il l'est encore aujourd'hui, c'est que nous l'avons réélu depuis.

C'est que nous lui avons renouvelé son mandat, vous, moi et tant d'autres, lui confirmant ainsi publiquement, largement, pleinement, NOTRE ENTIÈRE CONFIANCE qu'il a encore, qu'il a toujours, malgré les ordres du jour, malgré la rage froide et l'affiche vinaigrée des Citoyens ROY, BIZOT et consorts.

Est-ce qu'il faudra maintenant passer ces actes-là par devant notaire ?

MORALITÉ
Il n'y a qu'un candidat possible, c'est FÉRON.

Il n'y a qu'une solution possible, c'est de voter pour FÉRON.

La Solution FÉRON est la meilleure Solution
Signé : Le TRANSFUGE.

Et comme il n'y en a qu'un à Nanterre, il n'y a pas d'erreur.

Ligne des Droits de l'Homme & du Citoyen
Sections de Colombes et Bois-Colombes

PROTESTATION

Le Colonel Féry, candidat de toutes les réactions, dans sa lettre de remerciements aux électeurs, ose invoquer la *Déclaration des Droits de l'Homme*.

Nous protestons avec indignation et rappelons à ce partisan de l'*Instruction Cléricale et des Congrégations*, que nos glorieux ancêtres qui ont proclamé les droits de l'Homme et du Citoyen,

Ont aboli toutes les Congrégations et dispersés leurs membres.

Ont confisqués leurs biens et les ont déclarés Propriété Nationale.

Que pas une voix républicaine n'aillie à ce candidat, étranger à la circonscription, qui nulle part n'a osé affronter la discussion en réunion publique, qui fuit et se cache.

Pas d'équivoque !
Citoyens, si vous êtes contre la réaction, vous repousserez le colonel Féry, patronné par tous les monarchistes, tous les cléricaux, tous les ennemis de la Révolution.

Votes pour FÉRON, seul candidat républicain au second tour.

A bas les Jésuites !
Vive la République démocratique et sociale !

LES MEMBRES DU COMITÉ.

MENSONGES !

Nous trouvons dans le journal *'Avenir de la Banlieue'*, à la date du 20 avril 1902, cet entreffait dans la biographie de M. le colonel Féry :

« Mais ce soldat honnête et loyal ne pouvait pas plaire longtemps aux indvidus qui détiennent actuellement le pouvoir, et le Colonel Féry, sur le point de passer général, fut invité à faire valoir ses droits à la retraite. »

Dans son affiche « Attention », M. le colonel Féry est encore pris en flagrant délit de mensonge, car il dit, s'adressant au citoyen Féron :

« Je suis sorti de l'armée, dites-vous, par l'escalier de service. »

« Là encore, vous mentez impudemment. »

« Par décret du 5 novembre 1900, j'ai été admis, sur ma demande, à la pension militaire de retraite, à titre d'ancienneté de service. »

C'est juste l'inverse de ce que publie *'l'Avenir de la Banlieue'*, organe de M. le colonel Féry.

Allons, M. le colonel, où sont les menteurs ?

Avez-vous passé par l'escalier de service ou bien avez-vous déserté cette armée que vous paraissiez tant aimer, pour troquer votre ceinturon contre l'écharpe de député et ce, toujours pour l'Armée et pour la Patrie ?

Pas de faux masque, le grand jour !
VIVE LA REPUBLIQUE !
A BAS LE NATIONALISME !

Tribune Libre

Nous recevons avec prière d'insérer la note suivante :

Questions Municipales

Les habitants de la Boule et de tout le quartier sont étonnés que la Municipalité ne s'occupe pas de faire finir l'urinoir de la place de la Boule, qui coûte cher aux contribuables, car, d'après l'avis de personnes compétentes en la matière, avec le prix de la réfection et de l'addition que l'on est obligé d'y faire, on aurait pu en établir deux pour le même prix.

C'est vrai que nous, les habitants du quartier de la Boule, nous sommes les lépreux de Nanterre et sous peu, le conseil votera des fonds pour l'achat de grottes pour chaque habitant du quartier portera pour éviter le contact de ceux du centre et, à partir de 8 h. du soir, une chaîne sera tendue en travers des rues Gambetta et Chanzy.

Les pauvres fonds de la commune, ah ! ils en voient des dures. On construit deux groupes scolaires et on a acheté des terrains suffisants qui restent vacants sur lesquels on pouvait construire une habitation pour le directeur de chacun de ces groupes.

On préfère prélever deux fois 400 fr., plutôt que d'élever un pavillon affecté à cet effet, le capital à dépenser à 3 p. o/o serait donc 24.000 fr.

Il y aurait donc une grande économie, car, on n'aurait pas dépensé 12.000 fr. pour en établir deux ce qui faisait 400 fr. d'économie pour les contribuables ; c'est vrai qu'ils sont si maniables, ces pauvres habitants !

Pour un groupe d'habitants de la Boule : N.

UN HOMME A LA MER

La politique tue.
Hier, M. Jules Lemaitre était quelq'un. Le voilà devenu quelconque.

Il a cru pouvoir, lui, le spirituel écrivain, l'incompréhensible sceptique, jouer au grand électeur, au dispensateur des sièges du Parlement.

Je vois qu'il se meurt, enlisé dans l'argot des salles de rédaction et le grossier pathos des réunions publiques.

Désormais, il ne discute plus. Tel un sous-Drumont ou un sous-Rochefort, il injurie, remplaçant les arguments par des invectives, le raisonnement par des outrages, ou pis encore, par des mensonges.

Écoutez-le :
« Malgré la plus formidable pression officielle, malgré les équivoques et les mensonges, le premier tour de scrutin vient de condamner avec éclat le ministère Dreyfus et le ministère de l'Étranger. »

Je supplie les électeurs de me dire si quel que personnage officiel, maire, adjoint ou préfet, a exercé ou tenté d'exercer sur eux la moindre pression ! Je les conjure de me dire si Féron, Charpentier ou Voilin ont mis leur drapeau dans leur poche ? Je les supplie de déclarer si ce n'est pas le ministre Waldeck-Rousseau qui s'est évertué et aurait réussi à terminer cette interminable affaire Dreyfus créée par la sottise du ministre Méline si elle n'avait été soigneusement entretenue, attisée depuis cinq ans par le parti nationaliste qui s'efforce encore — cette citation suffirait à le prouver — de la ressusciter aujourd'hui.

Je les conjure de me dire s'il en est un seul qui croie sincèrement que le ministère Waldeck-Rousseau est venu à l'étranger.

Et je les prie de déclarer si, lecture faite des comptes rendus des élections du 27 avril,

ils pensent réellement que c'est le ministère qui a été battu, et si, dans notre circonscription, c'est le nationalisme ou bien si ce sont ses adversaires qui ont obtenu le plus grand nombre de voix !

Mais poursuivons :
« Ce ministère, qui est aussi le ministère de la dilution et de la persécution des consciences... »

Je demande aux électeurs de me dire si ce ne sont pas les Assomptionnistes et les Jésuites qui ont commencé la croisade contre la République. Et si ce sont les républicains ou bien les amis de M. Jules Lemaitre qui ont fait de leurs femmes des ligues, qui les ont enrégimentés pour faire des neuvaines et des quêtes électorales. Je leur demande si ce sont vraiment les républicains qui, depuis cinq ans, nous assourdissent des cris de « Mort aux juifs » et si les coups de matras de Max Régis, de Guérin et de Drumont ne ressemblent pas quelque peu à une atteinte à la liberté de conscience ?

« Nos adversaires épouvantés (?) s'efforcent de maquignonner de scandaleuses alliances entre les ministériels en ballottage et les collectivistes, les internationalistes et les sans-patrie. »

Je supplie les électeurs de me dire ce qu'ils pensent de l'alliance de M. le Colonel Féry et de M. Jules Lemaitre (si, comme ils le prétendent, ils se croient réellement républicains) avec les royalistes, les bonapartistes et les césariens. Je les conjure de dire si, parmi les républicains, même les plus avancés, qu'ils fréquentent, ils ont rencontré beaucoup de « sans-patrie », et je les adjure de déclarer si leur âme et conscience, les vrais internationalistes, c'est-à-dire ceux dont le patriotisme peut être suspecté, ne sont pas tous les comtes, ducs ou marquis qui vont chercher à l'étranger, chez les banquiers allemands ou les marchands de cochons de Chicago, les moyens de redorer leurs blasons ; si les descendants de cette noblesse qui, pendant la guerre de Cent Ans, ouvrait la France aux Anglais, qui, sous la Ligue et la Fronde, combattait avec les Espagnols, sous Louis XIII avec les Impériaux, si les petits-fils des émigrés, si tous ces nobles cosmopolites, à la fois ducs en France et princes à l'étranger, les Talleyrand-Périgord, princes de Sagan, les Caraman, princes de Chimay, les Baufrémont-Courtenay, princes de l'Empire, les Rohan d'Autriche, etc., etc., sans parler des Esterhazy, ne sont pas mille fois plus suspects d'internationalisme, et mille fois plus dangereux en raison de leur fortune et de leurs influences, que les modestes travailleurs (de pur sang français, ceux-là) à qui M. Jules Lemaitre décerne, avec tant de désinvolture, le nom d'internationalistes et de sans-patrie.

M. Jules Lemaitre oublie — ou ne veut pas se rappeler — lui qui parle de persécution religieuse — qu'en 1870, sur 53 généraux allemands, 24 étaient d'origine française, dont le ministre de la guerre prussien, M. de Lanouy.

Il oublie que ces généraux de race française ne sont devenus allemands que grâce à la réaction de l'Édit de Nantes, dictée par les Jésuites à Louis XIV, ce polichinelle couronné qu'on donne encore, dans les écoles congréganistes, comme le modèle de toutes les grandeurs et de toutes les vertus, en dépit de ses vices honteux et de ses fautes politiques abominables !

M. Jules Lemaitre oublie enfin, quand il traite les Républicains de Sans-Patrie, que lorsque la France a été vendue et trahie, c'est toujours par des généraux Royalistes ou des maréchaux d'Empire. Et que, toujours, TOUJOURS, ce sont les Républicains qui l'ont sauvée.

Qu'il essaie donc de mettre en parallèle, s'il l'ose, les noms du Marquis de Bouillé, du Duc de Raguse, du Comte de Bourmont et du Maréchal Bazaine avec ceux de GARNOT, de HOCHÉ, de FAIDHERBE et de GAMBETTA !

Albert LENFANT.

UNE IDÉE NATIONALISTE
Tout le monde votera Dimanche
LES COPPÉENNES

Copée dit « la Cliche », s'agite fébrilement sur son fauteuil percé — (percé à jour comme la politique nationaliste) — ce fauteuil qu'il ne peut, hélas ! quitter un instant sans s'exposer à perdre ses légumes. Il vient d'accoucher d'une idée géniale, s. l'on lui. Sur son ordre, nous a-t-on dit, un recensement a été fait dans tous les arrondissements de Paris et de la Banlieue, à l'effet de relever les noms et adresses des électeurs imposables ou gâteux.

Aussitôt le relevé fait, des membres du Grand Comité sont allés trouver les dits électeurs pour les catéchiser et tâcher de les amener à voter pour leurs candidats au scrutin de ballottage. On a fait miroiter devant ces pauvres bougres tous les avantages qui résulteraient pour eux, s'ils s'engageaient à voter pour la bonne cause. Tout cela à l'appui d'espèces sonnantes et frappeuses. On a organisé à leur égard un type tout spécial, destinés à transporter gratuitement les électeurs gâteux à dix mairies pour déposer leur bulletin de vote.

Ces voitures sont pourvues d'un fauteuil garde-robe se transformant instantanément en chaise à porteurs. Aussitôt la voiture arrivée devant la salle de vote, deux camélos nationalistes descendent du siège et transportent le malade devant l'urne sous la direction d'un des membres du comité.

Nous doutons fort que cette manœuvre de la dernière heure influe sur le résultat final, c'est-à-dire sur la défaite du candidat nationaliste. Néanmoins Copée, dont le dévouement à la grande cause est connu, espère tirer un bon résultat de cette innovation.

Nanterre n'a pas été oublié et le service des voitures, que les blagueurs désignent déjà sous le nom de « Coppéennes » sera assuré par quelques bons bouquets du comité.

Quand un parti en est arrivé là, c'est signe que la défaite est au bout. Jules Lemaitre interviewé, paraît désabusé, il lâche déjà la rampe, et Copée, ses maronniers, lui n'ont rien de plus rien des grands manitous de la Patrie Française.

LE DOCTEUR RAMI.

PROGRAMME
DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS COMMUNAUX
DE LA 6^e CIRCONSCRIPTION DE SAINT-DENIS
accepté et signé par le Citoyen FÉRON

PARTIE POLITIQUE

Article premier. — Révision de la Constitution dans le sens le plus démocratique et prépondérance de la Chambre des députés.

Responsabilité personnelle des ministres.

Art. 2. — Séparation des Églises et de l'État. Suppression du budget des cultes. Assimilation des établissements religieux aux exploitations industrielles et commerciales au point de vue de la patente.

Art. 3. — Abrogation de la loi Falloux.

Art. 4. — Développement de l'enseignement professionnel. Création d'écoles d'arts et métiers et d'enseignement industriel et régional tel que le citoyen Féron l'a exposé et l'expose au cours de ses conférences.

Instruction gratuite à tous les degrés. Sélections par voie de concours pour l'Instruction supérieure.

Art. 5. — Service militaire réduit à deux ans sous exception ni privilèges.

Réforme du Code militaire et suppression des conseils de guerre en temps de paix.

Art. 6. — Loi de répression contre l'agio et l'accaparement.

Suppression des monopoles dans la mesure la plus large.

Art. 7. — Application de la loi sur les accidents et sur les caisses de retraites ouvrières à tous les travailleurs, sans distinction de sexe ni de profession.

Interdiction des amendes à quelque titre que ce soit. Étude des moyens pour la fixation d'un minimum de salaire et la réduction de la journée de travail à huit heures dans l'industrie pour la répartition plus équitable du travail.

Art. 8. — Modification des articles 64 et 363 du Code pénal relatifs à la mendicité.

Révision de la loi de 1870 sur les mines. Droits inaliénables de propriété et d'exploitation du sous-sol au profit de la nation.

Art. 9. — Réglementation de l'affichage électoral.

Art. 10. — Réforme judiciaire. Simplification de la procédure. Frais de justice plus équitables. Extension de l'assistance judiciaire. Compétence et pouvoir des maires en matière de jury correctionnel.

Art. 11. — Secours nationaux, départementaux et communaux aux femmes enceintes dans la misère et aux filles-mères pendant et après. Meilleure situation sociale aux enfants dits naturels.

Art. 12. — Droits d'hérédité en ligne collatérale ramenés du 12^e au 4^e degré. Attribution des fonds à provenir de ces ressources à l'alimentation de la Caisse de retraites générales pour la vieillesse et l'invalidité du travail.

Art. 13. — Suppression des quatre contributions remplacées par l'impôt progressif sur le revenu et la suppression des bouilleries de crû. Suppression des octrois.

Art. 14. — Groupement syndical des communes pour poursuivre les réformes qui les intéressent. Application plus large de la loi de 1899.

Art. 15. — Déclaration d'utilité publique du canal devant faire Paris port de mer sans le concours de l'État.

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL
Article premier. — Création du canton de Colombes et en général augmentation du nombre des conseillers généraux de la banlieue au prorata de la population.

Art. 2. — Extension du chemin de fer métropolitain dans tout le département.

Art. 3. — Alimentation en eau potable. Obligation pour la Compagnie des eaux de la banlieue d'exécuter la décision du Conseil général et, à défaut, retrait de l'autorisation précaire et révoquée de puiser de l'eau en Seine au barrage de Suresnes.

Art. 4. — Création de tramways de pénétration et extension de ceux existants. Déchéance des concessionnaires qui n'exécutent pas les lignes concédées.

Art. 5. — Réduction des prix de transports pour les habitants de la banlieue. Abonnements ouvriers et employés valables par tous les trains et de station à station.

Cartes d'abonnement à la semaine pour tous les employés de 2.000 francs et au-dessous, sans aucune restriction et condition.

Art. 6. — Création d'un hôpital intercommunal dans la 6^e circonscription de Saint-Denis.

Art. 7. — Obligation majeure pour les communes de posséder un bâtiment communal convenable où seraient abritées les familles sans asiles expulsées par autorité de justice — et aussi les malheureux de passage sansabri.

Vu et approuvé, LE CANDIDAT : A. FÉRON.

Elections Législatives de 1902
PROFESSION DE FOI
du Candidat
FÉRON

Aux Electeurs de la 6^e Circonscription de St-Denis,

Citoyens,

Mon passé vous garantit l'avenir.

Je ne tromperai pas vos espérances, et j'ai trop de confiance en votre jugement éclairé pour admettre un seul instant que les leçons du passé vous laissent indifférents.

Chers Concitoyens,

Vous vous souviendrez qu'on ne saurait jamais être un représentant utile, si l'on n'a pas été préparé à cette tâche difficile par de nombreuses années de pratique administrative et politique.

Vous m'avez fourni également l'occasion de faire cette préparation et d'acquiescer cette pratique.

Chargé par vous, à des titres multiples, et depuis bien longtemps déjà, de représenter notre circonscription, je puis vous affirmer que je connais vos aspirations, vos besoins, vos intérêts matériels et moraux mieux que qui que ce soit. Je les ai toujours défendus et je les défendrai encore, sans distinction de commune ou de canton.

Au Conseil général, je n'ai jamais séparé le canton de Courbevoie de celui de Puteaux. L'un et l'autre continueront à trouver chez moi même ardeur, même soin jaloux à plaider leur cause.

Le souci du bien public a été jusqu'ici mon unique guide, il le restera toujours dans la suite.

C'est d'ailleurs de ce seul souci de bien faire et de mon passé de travailleur modeste, mais plein de bonne volonté, que je me recommande aujourd'hui auprès de vous.

Vous ferez votre choix en connaissance de cause et vous ne regretterez pas, comme cela est malheureusement arrivé trop souvent, d'avoir été induits en erreur par des promesses fallacieuses.

N'étant pas absorbé par mes affaires personnelles au point de ne pas trouver un temps suffisant pour les affaires publiques, n'étant de plus inféodé à aucune coterie susceptible de paralyser mes efforts, je serai tout entier à l'accomplissement de mon mandat.

Ce mandat, que je sollicite de vous, sera celui du républicain radical-socialiste, qui depuis longtemps a donné sa mesure et qui, en outre de ses convictions

républicaines inébranlables, vous apporte également les garanties de probité à toute épreuve de l'honnête homme connu de tous.

Programme Politique et Social
Fidèle à mes convictions, je serai toujours le partisan et le défenseur d'une politique de progrès et de solidarité.

Profondément amoureux de l'ordre et de la Liberté, je suis et restera partisan de tout le Ministère Radical-Socialiste qui aura l'énergie de mettre la main au collet de tout fauteur de désordre, qu'il soit civil ou soldat révolté.

Je m'efforcerai de mettre radicalement nos lois en harmonie avec la république.

Je m'attachai, plus encore que par le passé, si c'est possible, à la défense des petits, des humbles, des vieillards, de toutes les victimes de notre vie de lutte. Je voterai les lois ayant pour but une organisation sociale meilleure, celles destinées à améliorer le sort des classes ouvrières et à garantir la vieillesse contre la misère par la création de caisses de retraite.

J'édifierais les multiples intérêts des petits commerçants.

Commerçant moi-même, je connais pour les supporter, les maux qui accablent le boutiquier, sur lequel pèse si lourdement l'impôt des patentes, l'impôt inique dans une République, où les charges doivent être réparties proportionnellement et progressivement à la fortune de chacun.

Rapport entre l'Etat et les Églises

Partisan de la liberté de conscience, je ne veux cependant pas être la dupe de l'indifférence.

Je désapprouverai toujours l'ingérence du clergé dans les affaires publiques.

La séparation des Églises et de l'État étant une question toujours à l'ordre du jour, je tiens à l'inscrire dans mon programme, en ajoutant toutefois, comme correctif indispensable, qu'avant de prononcer cette séparation, l'État devra prendre des mesures de sauvegarde nécessaires à la défense républicaine et à la liberté de conscience.

Armée et Marine

Ma conviction, je le disais à mes électeurs en 1900 et je le répète, est que, placés au milieu de l'Europe en armes, jalouse de notre prospérité, il nous faut une armée républicaine, non moins dévouée à la République que l'armée de terre, la plus formidable possible, afin d'assurer la protection morale et au besoin effective de nos frontières de terre et de mer, aussi bien que de de nos colonies, débouchés de la surproduction nationale.

J'accepte le service militaire réduit à deux années de présence effective sous les drapeaux pour tous les citoyens sans exception, en prenant cependant les garanties indispensables pour que la solidité de notre armée n'en soit pas atteinte.

Enfin, je fais des vœux pour le désarmement général, mais à la condition que cette mesure soit prise par l'unanimité des États intéressés et que la France ne soit pas dupe d'illusions généreuses !

Citoyens,

J'ai beaucoup lutté. C'est une raison pour être beaucoup haï et calomnié.

Mais, descendez au fond des injures et des haines, vous ne trouverez rien qui vaille la peine d'être retenu contre moi.

Votre clairvoyance, votre amour du vrai feront d'ailleurs prompt justice des haines, des diffamations, des calomnies.

Citoyens,

Si je suis votre élu, soyez assuré que je ne sortirai jamais du droit chemin et que je travaillerai avec tout le courage dont je suis capable.

A la prospérité de notre circonscription ;
Au développement de la solidarité ;
A la grandeur et à la considération dans le monde de la France républicaine et sociale.

A. FÉRON,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Conseiller général du Canton de Puteaux.

BIOGRAPHIE DU CITOYEN FÉRON

Conseiller général du canton de Puteaux, Chevalier de la Légion d'honneur, Seul candidat républicain de la 6^e circonscription de Saint-Denis.

Augustin Féron est né à Rouen le 22 juin 1845. D'abord ouvrier mécanicien, il parvint ensuite, au milieu des plus grandes difficultés, à faire ses études de médecine et de pharmacie et fut nommé interne à l'hôpital de Rouen.

En 1870, quand éclata la guerre franco-allemande, Féron fut, en qualité d'aide-major de réserve, attaché aux hôpitaux militaires de cette ville.

Le 5 décembre 1870, les troupes françaises, défaits la veille à Bucy, furent obligés d'évacuer Rouen, abandonnant des canons, des armes, du matériel et des munitions. On attendait les Allemands d'une heure à l'autre.

Avant leur arrivée, une émeute éclata dans la place ; 300 insurgés, avec de l'artillerie, assiégèrent le Conseil municipal à l'hôtel de Ville ; un des chefs de Féron, le docteur Flaubert, est parmi les assiégés.

Averti de cette situation, Féron se précipite à la place de l'Hôtel-de-Ville ; par quelques paroles patriotiques, il calme les insurgés, leur reproche leur conduite, leur indique qu'ils ont un devoir à accomplir et, avec le concours de M. Marais, actuellement maire du Havre, les entraîne au sauvetage du matériel de guerre abandonné par nos troupes.

Les pièces de canon, les fusils et la plus grande partie du matériel sont immédiatement embarqués sur un vapeur de la maison Larget en partance pour le Havre ; les poudres et les munitions sont noyées ; les pièces de marine couchées près du pont suspendu sont jetées à la Seine, d'où elles ont été retirées en 1884, lors de la construction du nouveau pont.

Aussitôt le vapeur quittait le port ; quelques instants après, les Allemands faisaient leur entrée dans Rouen.

Féron, à ce moment, avait autour de lui quel. ques hommes dévoués dont il était sûr et auxquels il avait confié des armes pour maintenir l'ordre dans la rue.

Les Allemands, croyant à une attaque de cette petite troupe, tirent sur eux ; une balle frappe Féron à la main droite, qui porte encore la cicatrice de cette blessure.

M. Marais, témoin de ces faits, les apprécie ainsi :
« Tout fut exécuté sous ses ordres, et non sans danger, car les uhlands nous suivaient, et même nous s'ignirent. »

« Tu fus vraiment admirable ! Mais que ces jours sont loins ! Que d'oublis et de disparus ! »

« Enfin, cher ami, il est parfois bon de revivre ces grands jours et de pouvoir se dire sans fausse modestie :
« J'ai fait tout mon devoir ; plus que mon devoir. »

La guerre terminée, Féron obtint son diplôme de pharmacien, et, dès 1872, vint s'établir à Puteaux. Ses connaissances médicales et pharmaceutiques le firent choisir par M. le commandant Roger, directeur de la fabrique d'armes, pour donner ses soins aux ouvriers blessés, et, pendant seize années, de 1872 à 1888, Féron y consacra tout son dévouement.

Par l'affabilité de son caractère, sa droiture et sa loyauté, Féron ne tarda pas à acquérir l'estime et la confiance de ses concitoyens. En 1876, il fut élu conseiller municipal de Puteaux, et ce mandat lui fut continué jusqu'en 1888, époque où, frappé dans ses plus chères affections par une effroyable épidémie de diphtérie, et espérant calmer, par un déplacement, les chagrins de sa femme, si douloureusement éprouvée, il quitta Puteaux pour se fixer à Suresnes.

Là encore, comme à Puteaux, l'amitié de ses concitoyens l'appela au Conseil municipal, où il siégea pendant huit années.

Nommé également délégué cantonal, Féron se trouva tout désigné, en 1896, pour les fonctions de conseiller général. Elu pour la première fois en mai 1896, il a été de nouveau réélu le 20 mars 1900, avec une énorme majorité, sur ses deux concurrents nationaliste et révolutionnaire.

Dans l'accomplissement de son mandat de conseiller général, Féron a apporté le même dévouement, la même ardeur que pour ses fonctions de conseiller municipal ; les questions d'eau, de transports, d'hygiène et d'assainissement, d'hospitalisation, d'enseignement, des écoles, des crèches, etc., etc., tout a été pour lui l'objet d'un souci constant.

Aussi estimé et aimé par ses collègues du Conseil général qu'il l'était par ses anciens collègues des Conseils de Puteaux et de Suresnes, Féron ne trouve autour de lui que des sympathies.

Le 1^{er} août 1901 dernier, le gouvernement de la République accorda à Féron la croix de la Légion d'honneur et M. le Préfet de la Seine, désireux de prouver en quelle grande estime il tenait le conseiller général Féron, vint lui-même remettre la croix au nouveau légionnaire dans un banquet qui réunissait, auprès d'amis dévoués, l'élite des représentants de notre département : MM. Le fèvre, Poirrier, Piettre et Strauss, sénateurs ; MM. Véber et Barbier, président et vice-président du Conseil général, Marquet et tous les maires du canton de Puteaux.

« Républicain radical socialiste, partisan convaincu des réformes démocratiques et sociales qui doivent améliorer le sort des travailleurs de toutes classes, le citoyen Féron défend le programme politique de ce grand parti démocratique français,

de ce grand parti de la solidarité républicaine qui a toujours lutté contre le cléricalisme, contre les entreprises césariennes, contre les pouvoirs d'argent, pour la cause de la libre-pens